



CHAMBRE DES COMMUNES  
HOUSE OF COMMONS  
CANADA

## **Comité permanent de la condition féminine**

---

FEWO • NUMÉRO 037 • 1<sup>re</sup> SESSION • 41<sup>e</sup> LÉGISLATURE

---

TÉMOIGNAGES

**Le mercredi 30 mai 2012**

**Présidente**

**Mme Marie-Claude Morin**



## Comité permanent de la condition féminine

Le mercredi 30 mai 2012

•(1530)

[Français]

**La présidente (Mme Marie-Claude Morin (Saint-Hyacinthe—Bagot, NPD)):** Bonjour à tous. Je sais que tout le monde n'est pas arrivé, mais comme il y a quorum, nous allons commencer.

Bienvenue à la 37<sup>e</sup> séance du Comité permanent de la condition féminine. Nous poursuivons aujourd'hui notre étude sur l'amélioration des perspectives économiques des filles au Canada. Quelque chose s'est ajouté à notre horaire: un vote doit se tenir à la Chambre. La sonnerie commencera à se faire entendre à 17 h 15. Je propose qu'on accorde 50 minutes à chaque groupe de témoins. Cela convient-il à tous? Je vois que personne n'a d'objection.

Nous entendrons par vidéoconférence, de Calgary, en Alberta, Mme Nancy Southern, présidente et directrice générale d'ATCO Group.

Bonjour, madame Southern.

Toujours par vidéoconférence, de Mississauga, en Ontario, nous entendrons Mme Elyse Allan, présidente et directrice générale de GE Canada.

Je vous souhaite la bienvenue à notre comité.

Voici la façon dont nous allons fonctionner. Vous avez 10 minutes chacune pour faire votre présentation, ensuite nous passerons à une période de questions.

Madame Southern, je vous donne la parole.

[Traduction]

Vous avez 10 minutes.

**Mme Nancy Southern (présidente et directrice générale, ATCO Group):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Je vous aiderai peut-être à rattraper une partie du temps perdu en raison du vote, car je ne pense pas utiliser tout mon temps. J'ai hâte de répondre à vos questions.

Mesdames et messieurs, je suis fort honorée que le Comité de la condition féminine m'ait invitée à comparaître au sujet de l'amélioration des perspectives économiques des filles au Canada. Je félicite le gouvernement et le Parlement de s'intéresser à un sujet aussi louable et universel.

Il serait bon de rappeler la situation du Canada en la matière et de comparer nos progrès à ceux des autres pays de l'OCDE. Selon les statistiques, nous avons obtenu des résultats relativement concluants sur le plan de l'égalité en matière d'emploi, comparativement à nos homologues, et nous avons fait un peu de progrès en ce qui a trait à l'équité salariale, bien que ce ne soit pas suffisant aux yeux de bon nombre d'entre nous. Nous nous en sortons mieux qu'auparavant, et je crois que nous arriverons à améliorer davantage notre classement sur le plan de l'égalité des sexes grâce à la nouvelle motivation que suscite votre comité.

Il est indispensable de mesurer les résultats de la politique gouvernementale ayant trait à la condition féminine afin de réussir à l'améliorer. Le gouvernement, le milieu des affaires, le système judiciaire, la force policière et le système d'éducation doivent essentiellement être en mesure d'évaluer des résultats fondés sur les faits afin de prendre des décisions objectives concernant notre avenir.

Dans cette optique, je recommande tout d'abord au comité de se demander quelle information est pertinente et importante aux yeux des Canadiens. Je comprends très bien que le questionnaire complet du recensement devait être modernisé par besoin d'efficacité, et je suis tout à fait d'accord. Or, je crois aussi que les renseignements statistiques sont indispensables afin de déterminer si les programmes canadiens axés sur les personnes handicapées, la pauvreté, les préjugés sexistes et les Premières nations, pour ne nommer que quelques enjeux pressants, ont atteint leurs objectifs d'un point de vue financier et humain.

Les questions avaient bel et bien besoin de raffinement, mais sans information pertinente, toute analyse critique rigoureuse est impossible. Par conséquent, il est selon moi d'une importance suprême de réinstaurer un recensement modernisé qui permettra de recueillir ces ensembles de données.

En deuxième lieu, je crois qu'il est possible d'améliorer les perspectives économiques des filles et des femmes canadiennes grâce à l'éducation. D'ailleurs, je sais que Tracy Redies a parlé de l'éducation lors de son témoignage, et je suis entièrement d'accord.

De façon générale et en ce qui concerne l'égalité entre les genres, le programme scolaire de nos écoles publiques doit continuer d'innover, et il doit évoluer au même rythme que le monde dynamique qui nous entoure. Or, notre système d'éducation n'arrive pas à s'adapter au glissement du rapport de force qui s'opère en ce moment même sur les plans géopolitique et économique.

Si le Canada veut maintenir sa position et défier la concurrence mondiale, il doit avant tout former sa ressource la plus précieuse, c'est-à-dire nos enfants; nos filles et nos garçons pourront ainsi saisir les occasions qui se présenteront à eux.

Ce programme scolaire à jour et amélioré devra inclure la perception du rôle des femmes et de celui des hommes au sein de la société. Nous avons réussi à sensibiliser le public aux risques du tabagisme sur la santé, une connaissance bien ancrée qui est désormais une seconde nature. De façon similaire, il faut renoncer à la généralisation des rôles stéréotypés des hommes et des femmes, et applaudir la reconnaissance des femmes dans toutes les sphères de notre société et dans tous les secteurs d'emploi. Ce sera possible grâce à la sensibilisation de la maternelle à la fin du secondaire au sein des écoles publiques et privées.

En troisième lieu, j'aimerais féliciter la ministre Ambrose de son plan stratégique, et j'encourage toute instance gouvernementale à réaliser une analyse comparative entre les sexes. D'ailleurs, le monde des affaires, le milieu universitaire et le système judiciaire devraient aussi se livrer à cet exercice. Toutefois, l'analyse doit se dérouler dans la transparence et mener à des actions significatives, au besoin.

Je suis personnellement très déçue et troublée de l'affaire du sergent d'état-major Donald Ray de la GRC, et du manque de pouvoir véritable ou apparent de notre gouvernement et de ses organismes à l'égard de l'inconduite grossière. Notre incapacité d'entreprendre des actions à la hauteur de tels actes préjudiciables est tout un échec non seulement pour les femmes, mais aussi pour l'ensemble de notre société.

En dernier lieu, je crois que les Canadiens prônent les valeurs fondamentales que sont l'inclusion, l'empathie et la compassion. Aux yeux du reste du monde, je crois que ces qualités font partie intégrante de qui nous sommes. La détermination, l'intégrité, le travail acharné, le courage et l'esprit d'initiative sont les piliers de notre pays. Contre toute attente, nous avons maintenu cette grande nation unie. Nous avons peut-être fait des erreurs, mais nous nous évertuons à en tirer des leçons afin de nous corriger, comme votre comité en témoigne.

• (1535)

Il est impossible de plaire à tout le monde. Abuser de la confiance de la population est inadmissible. Tout geste a des conséquences tant dans la vie qu'en vertu des lois et de la réglementation, et tout programme qui ne respecte pas les normes les plus élevées ne fera que causer du tort à notre grand pays. Si le pays se contente de moins que du meilleur, il donnera l'impression que ces droits sont acquis et ouvrira la porte à la médiocrité.

Cela dit, je soutiens inconditionnellement la prestation fiscale canadienne pour enfants, mais je crois qu'on devrait l'offrir uniquement à ceux qui en ont véritablement besoin en fonction d'une échelle mobile, comme l'a proposé un témoin d'une séance précédente. Les ménages à revenu moyen et faible ont besoin de cette économie d'impôts, et surtout les mères monoparentales. Augmenter la valeur de la prestation réglerait une bonne partie des difficultés économiques qui pèsent lourd sur le budget de ces familles. Ainsi, les décisions entourant les dépenses reviendraient comme il se doit aux ménages, qui auraient alors plus de liquidités à investir en nourriture, en éducation, en logement et en vêtements, selon leurs besoins et au moment qui leur convient.

Notre pays me passionne, et je cherche avidement à faire profiter nos enfants, filles et garçons, des meilleures occasions qui soient afin d'offrir un Canada effervescent et durable aux générations à venir.

Merci beaucoup, madame la présidente.

• (1540)

[Français]

**La présidente:** Madame Southern, je vous remercie beaucoup de votre témoignage.

Madame Allan, c'est votre tour. Vous disposez de 10 minutes.

[Traduction]

**Mme Elyse Allan (présidente et directrice générale, GE Canada):** Merci, madame la présidente.

Je suis ravie de comparaître aujourd'hui sur ce sujet des plus importants pour l'avenir du Canada.

GE est présente au Canada depuis plus de 100 ans. Au pays, nous regroupons plus de 7 000 employés de différents secteurs, dont le

gaz et le pétrole, le matériel de production et de transport d'énergie, les soins de santé, le transport et l'éclairage. Nous comptons plus de 10 installations de fabrication. Vous connaissez peut-être GE Capital, une des institutions financières non bancaires les plus importantes au Canada.

Nous investissons massivement dans le développement technologique d'un bout à l'autre du Canada. Ici comme ailleurs, nous employons des ingénieurs, des informaticiens, des techniciens médicaux et un grand nombre de travailleurs et de gens de métier hautement qualifiés. À nos yeux, le Canada se démarque non seulement par ses grandes richesses naturelles, mais aussi par sa main-d'oeuvre compétente. Nous pouvons être fiers de notre système d'éducation, qui figure parmi les meilleurs au monde selon le rapport du PISA — le Programme international pour le suivi des acquis des élèves — de L'OCDE.

Toutefois, je suis grandement préoccupée par la pénurie de main-d'oeuvre qui se dessine. De formidables occasions s'offrent à notre pays. Les Canadiens ont la chance de vivre dans un pays qui regorge de ressources en demande dans le monde. Mais si nous n'arrivons pas à former chez nous les travailleurs dont l'industrie a besoin, notre économie et notre tissu social seront en péril. Même si l'immigration est bel et bien utile, elle ne suffira pas à pallier la pénurie de main-d'oeuvre qui nous touchera.

Que doit-on faire? Il nous faut assurément un plus grand nombre de diplômés d'études supérieures en sciences, en ingénierie et en technologies appliquées. Nous devons aussi encourager les jeunes à apprendre un métier spécialisé. L'une des façons les plus simples de déterminer nos besoins, c'est de regarder le pays en face. Nous devons inciter un plus grand nombre de filles à choisir ces disciplines ou à opter pour un métier spécialisé. Malheureusement, les filles sont moins nombreuses à suivre des programmes en sciences et technologie au secondaire et au postsecondaire. Comme vous l'avez appris dans le cadre d'une étude précédente, l'intérêt des diplômés universitaires ou collégiaux en sciences et technologie s'éveille souvent dès le début de l'élémentaire, lorsque les enfants se forment une opinion sur les mathématiques, sur les sciences et sur les emplois manufacturiers auxquels ils ont été exposés.

Selon le rapport *Les femmes en sciences et en génie au Canada* déposé en 2010 par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada, il y a environ une chance sur 286 qu'une fillette inscrite en première année obtienne un doctorat en sciences ou en génie. Du côté des garçons, il s'agit d'une chance sur 167. Aujourd'hui, un seul élève d'une école élémentaire canadienne de taille moyenne recevra un doctorat, et ce sera probablement un garçon. Au secondaire, les filles affichent des niveaux inférieurs de confiance dans leurs capacités à résoudre des problèmes mathématiques précis et dans leurs capacités d'apprentissage des mathématiques, et des niveaux supérieurs d'angoisse à l'endroit des mathématiques. Les filles sont également moins susceptibles de croire que les mathématiques seront utiles à leurs études et à leurs emplois ultérieurs, elles tendent à porter moins d'intérêt aux mathématiques et disent tirer moins de plaisir de l'étude de cette matière.

Les disciplines des sciences et des technologies se classent presque au dernier rang des choix des femmes comparativement à ceux des hommes. Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans la plupart des disciplines universitaires qui ne sont pas liées aux sciences, mais ce ratio chute dramatiquement pour les principales disciplines axées sur les sciences, et il dépasse de 1 p. 100 seulement celui des hommes en ce qui a trait aux sciences de la vie. La représentation des jeunes femmes dans ces disciplines n'est guère mieux dans les collèges techniques.

J'aimerais formuler trois recommandations visant à combler l'écart entre les sexes qui persiste en sciences, en ingénierie et dans les métiers, des domaines qui, selon moi, sont essentiels à l'avenir de notre pays. Tout d'abord, il faut favoriser les partenariats entre l'industrie et les écoles. L'industrie doit déployer plus d'efforts à l'établissement de partenariats avec les écoles afin d'aider les filles à mieux comprendre comment l'étude des sciences, de l'ingénierie et des métiers leur permettra de décrocher un emploi bien rémunéré. Les alliances sont une solution et permettent aux filles d'apprendre de quelles façons le travail scientifique peut améliorer le bien-être tant au Canada qu'à l'échelle mondiale.

• (1545)

GE contribue depuis déjà plusieurs années au financement d'Actua, un organisme national de sensibilisation à l'enseignement des sciences. Actua offre des programmes axés sur les sciences, l'ingénierie et la technologie s'adressant aux jeunes Canadiens, y compris un programme national pour les filles. Cette association a été formidable pour nous, mais pour eux aussi.

Nous avons pu constater directement les avantages de travailler auprès de fillettes en bas âge. Grâce à l'expérience de nos employés qui les encadrent, nous avons appris que ces fillettes relèveront le défi si on leur offre un environnement positif et favorable tel que celui conçu par Actua.

En fait, peu de fillettes ont la chance de rencontrer des femmes scientifiques et ingénieures qui démystifient leur travail, qui leur permettent d'envisager ce choix de carrière et qui les inspirent à poursuivre leurs études et à continuer d'apprendre. Actua contribue grandement à changer la donne. Par conséquent, nous recommandons fortement au gouvernement fédéral d'appuyer des programmes, comme ceux d'Actua, qui inspireront les fillettes et les aideront à développer leur plein potentiel en sciences et en technologie.

Le milieu des affaires doit naturellement montrer aux fillettes les occasions de travail qui se présentent aux gens de métier au sein d'usines et d'entreprises. Les usines de GE produisent ici même des pièces de moteur d'aéronef, du matériel de traitement de l'eau et des réseaux intelligents, et elles comptent parmi les plus modernisées au monde. Ces installations utilisent la robotique et une machinerie informatisée. L'environnement de travail et les compétences requises n'ont donc rien à voir avec notre vision rétrograde de ce à quoi ces installations ressemblaient.

Pourquoi les filles ne devraient-elles pas envisager une carrière en sciences, en ingénierie, ou dans un métier spécialisé? En fait, les filles doivent avoir une meilleure idée des occasions qu'elles pourront saisir.

La prochaine recommandation porte sur les collectivités éloignées. En janvier 2011, nous avons noué un partenariat avec la Chambre de commerce du Canada visant à envisager les collectivités éloignées selon la perspective des entreprises. Comme vous le savez, ces collectivités sont en première ligne du développement des ressources, mais leurs habitants ne peuvent souvent pas y prendre part faute de compétences, de formation et d'infrastructure de base.

À la suite de 11 tables rondes partout au pays et d'un sondage en ligne, nous avons recueilli les commentaires de plus de 500 entreprises. Les exploitants ont notamment signalé un problème de pénurie de main-d'oeuvre d'aujourd'hui et de demain au sein des collectivités éloignées. Ils ont aussi indiqué un taux de décrochage scolaire élevé là où il y a pénurie de main-d'oeuvre. Au Nunavut, par exemple, à peine 25 p. 100 des jeunes terminent leurs études secondaires.

Au cours des 10 prochaines années, il y aura 400 000 Autochtones de plus en âge de travailler. Le temps presse si le Canada veut améliorer son taux d'obtention de diplôme et former une main-d'oeuvre hautement qualifiée qui vient d'ici. Il faut porter une attention particulière au taux d'obtention de diplôme des filles et à la poursuite de leurs études en sciences, en technologie et en mathématiques, ou à leur apprentissage d'un métier spécialisé.

Tout comme un certain nombre d'organismes, nous croyons que le financement fédéral des écoles de Premières nations devrait être à la hauteur du financement provincial. De plus, il est avantageux d'offrir des programmes de mentorat en entreprise permettant aux jeunes filles du secondaire de rencontrer des femmes du domaine des sciences et de la technologie.

En outre, les filles des collectivités éloignées qui veulent poursuivre des études postsecondaires doivent souvent quitter la maison, ce qui peut être coûteux, stressant, et avoir un effet dissuasif important. Nous recommandons donc fortement au gouvernement d'appuyer les collectivités et les programmes postsecondaires qui aident les filles à quitter le foyer familial, y compris les dispositions sur la garde des enfants.

En dernier lieu, je recommande au gouvernement d'adopter une stratégie scientifique nationale ciblant l'enseignement des sciences dans la période déterminante située entre la maternelle et la fin du secondaire. L'implantation de stratégies nationales dès que le Canada est aux prises avec un problème soulève parfois un scepticisme profond. Je suis également consciente que, trop souvent, les stratégies sont à peine mieux que de bonnes intentions, mais la stratégie fédérale actuelle en matière de sciences et de technologie constitue un excellent point de départ. Elle présente des recommandations utiles sur la façon dont les entreprises et les établissements de recherche financés par le gouvernement pourraient améliorer leur collaboration afin de stimuler l'innovation au sein de l'économie et de la population active. La promotion d'une culture des sciences et de la technologie au Canada fait partie de la stratégie.

Le pays pourrait en faire plus pour encourager les jeunes, surtout les filles, à étudier les sciences et les mathématiques dans la période déterminante située entre la maternelle et la fin du secondaire. Les provinces auront naturellement un rôle prépondérant à jouer en la matière, mais l'aide fédérale aux études postsecondaires peut aussi être utile. Par exemple, il faudrait améliorer la relation entre les universités, les écoles techniques et les écoles secondaires.

• (1550)

[Français]

**La présidente:** Je vais devoir vous arrêter ici, madame Allan. Votre temps de parole est malheureusement écoulé. Je vous remercie beaucoup de votre témoignage.

Nous allons maintenant passer à la période des questions.

[Traduction]

**Mme Elyse Allan:** Excellent, merci.

[Français]

**La présidente:** Madame O'Neill Gordon, vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

**Mme Tilly O'Neill Gordon (Miramichi, PCC):** Merci, madame la présidente.

J'aimerais tout d'abord remercier Nancy et Elyse de témoigner cet après-midi. Leurs exposés étaient fort intéressants et des plus instructifs.

J'ai trouvé particulièrement intéressant les quatre points que Nancy nous a initialement présentés. Ils étaient certainement tous très pertinents. Comme j'ai déjà été enseignante, je tiens à dire à quel point je suis d'accord avec vous au sujet du besoin d'éducation. Le rôle de l'éducation à cet égard ne commence pas seulement dans le réseau scolaire, mais immédiatement à la maison. En effet, nous avons constaté, dans les autres études que nous avons effectuées, que dès la deuxième ou la troisième année, les filles ont parfois déjà une idée de ce qu'elles veulent faire et ont décidé que ces autres formes d'emplois ne leur conviennent pas. Elles ont déjà été orientées vers une carrière traditionnellement féminine.

Je tiens à souligner que c'est au cours de ces premières années d'apprentissage que ce type d'enseignement doit se faire d'une manière ou d'une autre, s'il ne se fait pas déjà à la maison. C'est donc très important, pas seulement pour les filles, mais aussi pour les garçons, car ils apprennent beaucoup de ce qu'ils voient et entendent autour d'eux au cours de ces années d'apprentissage.

Comme vous le savez, l'étude du comité porte sur les perspectives des filles au chapitre de la prospérité, de la participation et du leadership économiques, et sur les changements que Condition féminine Canada peut apporter à son approche afin d'améliorer la situation. Un témoin a cependant souligné l'importance d'avoir des mentors pour les filles. Les jeunes adultes ou les adolescents peuvent avoir une plus grande influence sur ces dernières que leurs aînées. Est-ce que votre expérience ou vos travaux corroborent ce fait?

Ma question s'adresse à Nancy.

**Mme Nancy Southern:** Merci beaucoup.

Je crois que le mentorat joue un rôle crucial dans le développement de l'estime de soi et de la confiance. Il aide en outre les jeunes femmes à planifier leur cheminement de carrière. Le problème, si l'on veut intervenir à un stade précoce dans le développement des jeunes femmes et des jeunes en général, ce qui, comme vous l'avez indiqué, est absolument crucial, c'est qu'il est difficile de rompre le cercle. Si la mère est pauvre et relativement peu instruite, la jeune fille ne dispose pas vraiment de modèle à suivre. Je considère donc qu'il faut offrir du mentorat à un très jeune âge. Cela s'inscrit dans le processus d'éducation, à mon avis.

Je ne crois pas que l'on puisse faire abstraction des hommes ou des garçons. Je déploie des efforts considérables à cet égard. Plusieurs de nos entreprises emploient de nombreux ingénieurs. Or, si le nombre de femmes inscrites à des programmes de génie a considérablement augmenté, les entreprises continuent secrètement de considérer que c'est un domaine d'homme, une chasse gardée masculine.

Je me bats donc bec et ongles pour tenter de changer cette mentalité. Tout ce que je peux proposer, c'est de montrer aux filles, dès le plus jeune âge, ce que les femmes peuvent accomplir et la grande fierté qu'elles en retirent. Or, je ne suis pas certaine que nous donnions vraiment à nos enfants des exemples de femmes accomplies, qu'elles soient jeunes, d'âge moyen ou plus âgées. À mon avis, nous pouvons apprendre beaucoup de l'héritage des

cultures des Premières nations, car, comme Paige l'a fait remarquer avec beaucoup de justesse, il s'agit d'une société matriarcale où les femmes dictent les règles et les hommes les appliquent.

Les femmes doivent savoir qu'elles sont fortes et qu'elles peuvent faire tout ce qu'elles veulent. Elles peuvent être charpentières, conductrices de gros camions à benne basculante ou scientifiques, comme Elyse l'a indiqué.

Il faut cependant intervenir quand les filles sont toutes jeunes, sans oublier que nous devons également éduquer les hommes et les jeunes garçons.

• (1555)

**Mme Tilly O'Neill Gordon:** Merci beaucoup.

Je remarque que vous êtes présidente et directrice générale d'ATCO Group. En cours de route, vous avez certainement surmonté bien des défis pour en arriver où vous en êtes. À quels défis avez-vous personnellement été confrontée au cours de votre carrière en affaires et quand vous êtes devenue un leader dans le domaine? Comment avez-vous relevé ces défis?

Je sais qu'en chemin, vous avez certainement dû renforcer votre estime personnelle et vous y êtes probablement très bien parvenue. Mais quels autres écueils se sont dressés sur votre route?

**Mme Nancy Southern:** J'ai énormément de chance d'occuper mon poste actuel. Le plus gros défi que j'ai eu à relever est celui du scepticisme, certains croyant que j'étais incapable de faire mon travail et de diriger les hommes de l'entreprise. Mais je crois fermement au leadership situationnel, que l'on soit en situation familiale ou professionnelle, dans un poste ou dans un autre. Nous pouvons tous faire preuve de leadership. Quand la situation l'exige, nous prenons nos propres décisions. Voilà ce que j'appelle le leadership situationnel.

À mon avis, si elles peuvent faire preuve de constance et d'intégrité, et prouver qu'elles sont prêtes à faire ce qu'elles demandent aux autres, alors les femmes peuvent réussir et se faire accepter.

[Français]

**La présidente:** Excusez-moi, madame Southern, mais je dois vous interrompre, car le temps de parole de Mme O'Neill Gordon est écoulé. Je vous remercie beaucoup.

Nous passons maintenant à Mme Ashton.

Vous disposez de cinq minutes.

**Mme Niki Ashton (Churchill, NPD):** Merci.

[Traduction]

Merci beaucoup, mesdames Southern et Allan, de vos exposés. Je tiens à vous remercier d'avoir formulé ce que je considère comme un éventail de recommandations très sincères, et aussi d'avoir imprégné vos propos de l'inspiration issue, peut-être, de vos expériences personnelles. Notre discussion n'en a que plus de poids.

Madame Southern, dans votre dernière réponse, vous avez indiqué à quel point la situation est difficile pour les filles qui grandissent dans le cercle de la pauvreté. Nous savons avec certitude que les enfants qui grandissent dans la pauvreté, notamment dans des familles monoparentales, sont plus susceptibles de continuer de vivre dans l'indigence et dans une situation monoparentale.

Comme on sait que la situation des mères contribue évidemment à façonner l'avenir de leurs filles dans le cas dont nous parlons aujourd'hui, que pourrions-nous faire, selon vous, pour rompre ce cercle de pauvreté et permettre aux femmes qui élèvent des enfants de jouir de la stabilité économique nécessaire pour mieux prendre soin de leurs filles?

**Mme Nancy Southern:** Est-ce à moi que vous vous adressez, madame Ashton?

**Mme Niki Ashton:** Oui.

**Mme Nancy Southern:** Je crois qu'on peut faire beaucoup en recourant à ma dernière suggestion, qui consiste à utiliser la prestation fiscale canadienne pour enfants afin de permettre aux bénéficiaires de disposer de plus d'argent pour prendre leurs propres décisions. Ces personnes pourraient décider de retourner sur les bancs d'école ou de parfaire leur instruction. Elles pourraient aussi décider d'offrir des services de tuteur ou de mentor à leurs enfants pour tenter de les sortir de leur situation.

Je suis convaincue qu'il faut rendre aux gens le pouvoir de prendre des décisions, mais aussi de leur permettre de faire des choix éclairés. En les restreignant, pas en les payant pour avoir du soutien social supplémentaire, mais en leur permettant d'utiliser l'argent gagné à la sueur de leur front pour prendre des décisions concernant leurs enfants... C'est, selon moi, très important, car cela nous aidera à rompre le cercle.

•(1600)

**Mme Niki Ashton:** Je ferais remarquer à cet égard que ce que vous proposez est certainement très important. Force m'est toutefois d'admettre que dans des endroits comme Calgary — d'où vous venez, je le sais —, dans diverses villes du pays et dans certaines régions du Nord, les prestations fiscales pour enfants ne permettent pas aux femmes, loin de là...

**Mme Nancy Southern:** Non, exactement...

**Mme Niki Ashton ...** d'assurer la garde et l'éducation des enfants. Conviendriez-vous qu'il y a un manque et qu'il faudrait examiner les formes de soutien valables, qui cadrent avec notre réalité économique?

**Mme Nancy Southern:** Oui, j'en conviens. J'ajouterais également que je crois que nous devons offrir des prestations fiscales bien plus élevées aux familles à faible revenu et aux autres ménages dont nous avons parlé.

**Mme Niki Ashton:** Merci beaucoup.

J'aimerais maintenant m'adresser à Mme Allan.

Madame Allan, vous avez parlé des travaux de GE et de ce que vous avez fait dans le Nord et les régions éloignées du Canada. J'ai moi-même grandi dans le Nord canadien, et je suis fière de représenter ma région d'origine. Je suis absolument d'accord avec vos propos sur les défis auxquels les filles sont confrontées dans ces régions du pays.

À cet égard, ce sont peut-être les filles autochtones qui font face aux inégalités les plus criantes. Ces dernières peuvent évidemment se voir dans le financement à l'éducation et le déséquilibre entre le

financement des écoles sur les réserves et celui des écoles hors réserve.

Considérez-vous qu'il importe que l'éducation soit financée adéquatement sur les réserves?

**Mme Elyse Allan:** Oui, et c'est pourquoi nous avons recommandé un financement égal pour ces écoles. Évidemment, une bonne partie de la question repose sur les mesures en place pour évaluer le rendement et la manière dont l'argent est dépensé, comme c'est le cas ailleurs. Ces mesures visent à assurer le bon rendement et la bonne marche des activités.

Je crois qu'on assiste à une migration de nombreuses mères — et on revient ici à la remarque de Nancy sur les femmes qui doivent souvent prendre les rênes de la famille — qui quittent les réserves, souvent avec des enfants, afin de les inscrire dans d'autres réseaux scolaires en pensant qu'ils y auront une meilleure éducation. Voilà qui cause bien d'autres problèmes dans les villes où elles déménagent. Ces femmes ne peuvent bénéficier d'un soutien adéquat pour faire la transition. Les mères doivent peut-être laisser les jeunes enfants, que ce soit des garçons ou des filles, dans la ville, dans un nouvel environnement, sans qu'ils ne jouissent de tous les soins dont ils auraient besoin, alors qu'elles retournent sur les réserves pour s'occuper des autres enfants. Nous avons observé ce genre de situation dans le cadre des travaux du comité du premier ministre Stelmach, en Alberta.

Un certain nombre de difficultés se présentent à cet égard. Mais à l'évidence, si l'argent allait aux écoles sur les réserves, peut-être que ce problème ne se poserait pas dans les villes et les autres régions urbaines.

**Mme Niki Ashton:** Merci.

Madame Allen, vous avez évoqué l'importance des services de garde d'enfant. En fait, un de nos témoins, qui travaille justement avec des femmes dans le domaine du génie, a indiqué que ce qui décourage le plus les femmes de rester dans le domaine une fois qu'elles ont terminé leurs études, c'est la conciliation travail-vie familiale et la difficulté de trouver un service de garde.

Peut-être êtes-vous au fait de la situation en travaillant dans votre domaine et en parlant aux femmes qui oeuvrent dans votre secteur. Croyez-vous que nous devrions envisager de favoriser l'accès à des services de garde abordables au pays, y compris dans les régions rurales et du Nord?

**Mme Elyse Allan:** Je crois que tout le monde aura un rôle à jouer dans la solution. Les entreprises doivent proposer des formules de travail souples tant aux hommes qu'aux femmes. Les collectivités peuvent également offrir certaines solutions, et le gouvernement a lui aussi un rôle à jouer. Mais l'un ne va pas sans l'autre. Nous devons proposer une multitude de programmes, car les gens différents ont des besoins différents. Nous n'avons pas à offrir une solution à tout le monde, car certains s'en serviront plus que d'autres.

[Français]

**La présidente:** Je vous remercie, madame Allan. Je suis obligée de vous interrompre.

Je vais maintenant céder la parole à Mme Ambler.

Vous disposez de sept minutes.

•(1605)

[Traduction]

**Mme Stella Ambler (Mississauga-Sud, PCC):** Merci, madame la présidente. Je remercie nos témoins de comparaître aujourd'hui.

Madame Southern, c'est une question d'ordre assez général, mais qui cadre avec notre étude. Quelles sont les perspectives économiques des filles dans les secteurs d'activités de votre entreprise?

**Mme Nancy Southern:** Eh bien, j'ignore si vous le savez, mais notre entreprise est très diversifiée. Parmi nos activités figurent la fabrication; l'hébergement de main-d'oeuvre industrielle dans des zones éloignées de toutes les régions du monde; la production d'énergie; le transport et la distribution d'électricité et de gaz; le traitement de produits gaziers; et la logistique à l'échelle internationale.

Je ne peux imaginer un emploi qui ne puisse convenir à une femme aujourd'hui. Peu importe que le travail se fasse en Afghanistan ou à Iqaluit, dans le domaine du carburant, au Chili, en Australie ou à Fort McMurray. Tous les postes qui existent aujourd'hui dans notre société peuvent être occupés par une femme.

**Mme Stella Ambler:** Merci. Je suis ravie de l'entendre.

Madame Allan, affirmeriez-vous, vous aussi, que les perspectives économiques sont les mêmes pour les filles et les garçons dans votre domaine d'activités au sein de GE, votre société?

**Mme Elyse Allan:** Oui, certainement, et...

**Mme Stella Ambler:** Merci.

Veuillez m'excuser, allez-y.

**Mme Elyse Allan:** Il n'y a pas de mal. J'allais dire que nous les invitons tous à postuler.

**Mme Stella Ambler:** C'est excellent. Ma prochaine question s'adresse à vous deux. Comment devrait-on préparer et former les filles en vue de travailler dans ces domaines d'activités? Vous avez bien sûr parlé de l'éducation et du leadership situationnel, mais que pourrait faire exactement le ministère? Dans notre rapport, que devrions-nous recommander au gouvernement de faire, par l'entremise de Condition féminine Canada, pour aider à préparer et à former les filles afin de travailler dans des domaines comme les vôtres?

Madame Southern.

**Mme Nancy Southern:** Je crois que je reviens à ce que j'ai tenté de dire plus tôt. Il faut, selon moi, dire aux jeunes femmes qu'elles sont capables d'y arriver, qu'elles possèdent toutes les capacités nécessaires et que rien ne devrait les arrêter. Nous pourrions le faire par l'entremise de nos programmes publics et de la publicité. Nous disons bien aux enfants de ne pas consommer de drogue; nous pouvons donc indiquer aux femmes qu'elles sont compétentes et que tout un monde de possibilités s'offre à elles. Il suffit d'insuffler, de développer et d'alimenter l'estime de soi et la confiance.

**Mme Stella Ambler:** Merci.

Madame Allan.

**Mme Elyse Allan:** Je me tournerais vers les programmes offerts actuellement et ceux qui, à l'échelle fédérale, misent, d'une manière ou d'une autre, sur l'éducation. Par exemple, nous parlions de la stratégie nationale de sciences et du fait qu'elle vise à renforcer l'apprentissage de cette matière tout au long du primaire et du secondaire. Comment pourrait-on exploiter cette ressource pour nous assurer qu'on ne privilégie pas un sexe au détriment de l'autre et

qu'on encourage autant les filles que les garçons à continuer d'étudier en sciences?

Les métiers spécialisés sont tout aussi importants. Je comprends que la question relève en partie des provinces et non du gouvernement fédéral, mais au chapitre des programmes d'apprentissage, on trouve en Europe de merveilleux programmes qui réussissent très bien à éveiller chez les filles et les garçons un intérêt à l'égard des métiers spécialisés et à les inciter à se diriger vers les sciences. Veillons-nous à ce que les filles soient aussi bien informées que les garçons au sujet des occasions et des programmes d'apprentissage? Certains de nos programmes comporteraient-ils des partis pris inhérents auxquels nous devrions faire attention?

Selon moi, la question repose énormément sur l'éducation. Nous avons beaucoup parlé des sciences, mais il y a autant, sinon plus, de filles qui veulent travailler de leurs propres mains, en atelier, dans ce que nous aurions appelé les métiers.

De même, pour ceux qui pourraient perdre leur emploi, quels genres de programmes de recyclage existe-t-il pour que les femmes qui sont au chômage ou dont le conjoint a perdu son emploi puissent intégrer le marché du travail et peut-être apprendre certains de ces métiers afin de travailler dans le domaine? Voilà certaines avenues que vous pourriez explorer.

•(1610)

**Mme Stella Ambler:** Voilà une excellente réponse. Cela m'a rappelé le musée d'armes légères de ma circonscription. Au cours de la Seconde Guerre mondiale, il employait presque exclusivement des femmes. Comme vous pouvez l'imaginer, elles étaient les seules à avoir été laissées derrière. Par conséquent, lorsqu'il a été nécessaire de fabriquer des munitions et des armes, il n'y avait plus que les femmes pour le faire, car tous les hommes étaient partis à la guerre. Lorsqu'ils sont revenus, les femmes n'ont pas voulu cesser de travailler là-bas, alors elles ont poursuivi leur travail. C'est une merveilleuse histoire. Dans mon voisinage, on retrouve toujours des femmes qui ont travaillé là-bas dans les années 1940, puis dans les années 1950 et 1960. Vous avez raison; elles effectuaient un travail manuel. Lorsqu'il y a eu du travail à accomplir, les femmes s'en sont chargées.

Quoi qu'il en soit, cela m'a rappelé cette période de l'histoire. Je vous remercie donc de ce rappel.

**Mme Elyse Allan:** Nous avons oublié cette histoire.

**Mme Stella Ambler:** Oui, je sais. C'est vrai; nous l'avons oubliée.

Si je peux me permettre de vous poser à toutes deux une question légèrement plus personnelle, quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face en tant que dirigeantes de grandes entreprises?

Madame Southern.

**La présidente:** Allez-y très rapidement.

**Mme Nancy Southern:** D'accord. Je serai très brève.

Le plus important défi à relever est le manque de respect initial.

**Mme Stella Ambler:** Vous voulez dire qu'il est difficile de le surmonter dès le début.

Mme Allan a-t-elle une brève réponse à nous donner?

Madame Allan, je ne sais pas si vous pouvez répondre rapidement à la question mais, si c'est le cas, la présidente vous le permettra.

**Mme Elyse Allan:** Permettez-moi d'appuyer la réponse de Nancy, parce que, lorsque vous êtes nommée présidente et directrice générale, il est difficile de vous faire respecter au début et de convaincre les gens que vous êtes aussi qualifiée que les hommes. Il se peut que votre approche soit différente, mais vous êtes pareillement en mesure de prendre des décisions, et il y a de nombreuses façons de procéder... parfois, le style de gestion d'une femme équivaut à celui d'un homme.

Merci.

[Français]

**La présidente:** Merci beaucoup, madame Allan.

Le temps de parole de Mme Ambler est écoulé. On passe maintenant à Mme Sgro.

Vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

**L'hon. Judy Sgro (York-Ouest, Lib.):** Merci beaucoup, madame la présidente.

Mesdames Southern et Allan, c'est merveilleux de vous accueillir toutes les deux.

Elyse, c'est toujours bon de vous voir et d'entendre votre voix et vos excellentes observations. Je vous remercie de votre contribution. Nous vous sommes très reconnaissants des conseils que vous donnez au comité. Ils reflètent le point de vue de deux femmes fort accomplies et respectées. Soyez les bienvenues à la séance d'aujourd'hui.

Elyse, qu'est-ce qui vous a poussée à vous lancer dans le domaine où vous travaillez maintenant? Qui vous a encouragée, et qu'est-ce qui vous a décidé à le faire? Lorsque vous avez pris cette décision, saviez-vous que le domaine dans lequel vous vous lanciez était à ce point dominé par les hommes?

**Mme Elyse Allan:** La réponse à la dernière question est non. Je ne crois pas y avoir beaucoup réfléchi à l'époque, Judy. En fait, au départ, le cours pré-médical m'intéressait. J'ai toujours été fascinée par la biologie et les sciences de la vie et portée vers la médecine. Ensuite, je me suis familiarisée avec l'économie de la santé, et je suis passée en quelque sorte de la médecine et de cours fortement axés sur les soins de santé à cette discipline. J'ai découvert que j'aimais l'aspect économique de ce champ d'activité, et l'un a suivi l'autre. Après avoir appris que j'aimais l'économie et assez les affaires — en fait, j'aime le point de liaison entre l'économie et les politiques publiques —, j'ai décidé de ne pas me limiter nécessairement aux soins de santé. C'est à ce moment-là que je suis retournée à l'école de commerce et, immédiatement après ces études, j'ai commencé à travailler pour GE en raison de l'ampleur des carrières que l'entreprise offrait.

Avec le recul, je reconnais 30 ans plus tard avoir peut-être manqué ma vocation d'ingénieur. Je suppose que j'ai encore le temps de m'y mettre. Toutefois, j'ai découvert que j'aimais ce genre de travail. J'aime le point de liaison entre les affaires et la technologie et, en toute honnêteté, j'aime le rôle que je joue à présent sur le plan des politiques publiques. Je poursuis une merveilleuse carrière.

**L'hon. Judy Sgro:** Au début, quelqu'un vous a-t-il encouragée, Elyse?

**Mme Elyse Allan:** Je dirais que j'ai été encouragée par mes professeurs de sciences à l'école intermédiaire et à l'école secondaire. Les sciences me passionnaient, et ces professeurs ont su déceler cette passion.

En toute franchise, je n'étais pas toujours la meilleure en mathématique. J'avouerais que la physique n'était pas ma première passion. Par contre, j'ai découvert les nombreux endroits où l'on pouvait aborder la technologie et les sciences d'une façon agréable. Les professeurs m'ont encouragée. Ils m'ont aidée à trouver ma voie, à découvrir ce qui me passionnait et m'intéressait, et ce qui me passionne et m'intéresse toujours: les sciences.

• (1615)

**L'hon. Judy Sgro:** C'est très intéressant que vous le mentionniez, parce que d'autres témoins nous ont indiqué qu'il était primordial d'éveiller l'intérêt des filles à un âge précoce, par exemple en troisième, quatrième ou cinquième année du primaire... particulièrement lorsqu'un professeur vous stimule. C'est exactement ce qui vous est arrivé.

**Mme Elyse Allan:** Nous collaborons avec Actua depuis longtemps. Je dois dire que son programme de mentorat et son programme scientifique pour jeunes filles nous ont été utiles. Actua dispose de statistiques montrant que ces programmes permettent aux jeunes filles de développer une passion qui les aidera à surmonter certains des obstacles qui se dresseront. Lorsqu'un sujet vous passionne, vous êtes en mesure d'affronter les difficultés. Telle est l'utilité de ces programmes de mentorat et de ces programmes scientifiques pour jeunes filles.

**L'hon. Judy Sgro:** C'est un organisme qui nous a beaucoup impressionnés lorsque ses représentants ont comparu.

Madame Southern, qu'est-ce qui vous a incitée à travailler dans un domaine à prédominance masculine?

**Mme Nancy Southern:** Comme vous le savez, les choses se sont passées un peu différemment pour moi. Chose intéressante, c'est mon père qui m'a encouragée. Initialement, tenir les rênes ne m'intéressait pas. J'ai toujours aimé le commerce et c'est un domaine qui m'a toujours passionnée car on peut créer des produits, y ajouter de la valeur et les vendre. J'ai cet intérêt depuis toujours, mais c'est mon père qui m'a encouragée à acquérir les compétences en leadership et m'a donné la confiance nécessaire.

**L'hon. Judy Sgro:** Madame Southern, quel est le rapport hommes-femmes chez ATCO Group?

**Mme Nancy Southern:** Le gros de nos effectifs est concentré au sein d'ATCO Electric: environ 2 000 employés. Ces deux dernières années, 50 p. 100 des ingénieurs que nous avons embauchés étaient des femmes. Nous comptons 9 000 employés, dont environ 33 p. 100 sont des femmes.

**L'hon. Judy Sgro:** Très bien!

Elyse, quel est le rapport hommes-femmes au sein de GE?

**Mme Elyse Allan:** Je pense que la proportion de femmes est de 25 à 30 p. 100. Nous avons quelques usines qui nécessitent surtout l'embauche d'hommes. C'est pourquoi il y a moins de femmes.

**L'hon. Judy Sgro:** GE a-t-elle une politique pour l'aider à atteindre les chiffres évoqués par Mme Southern?

**Mme Elyse Allan:** Nous avons établi un quota interne. Nous avons fixé des objectifs pour chaque secteur. Nous examinons notre plan de ressources humaines tous les ans. Nous mettons l'accent sur les taux de maintien de l'effectif. Nous essayons de conserver nos employés féminins. Nous voulons savoir pourquoi une employée nous quitte deux ou trois ans après avoir été embauchée. Cette année, nous avons mis en oeuvre un programme pour nous aider à conserver notre effectif. Nous investissons davantage pour attirer plus de femmes par nos horaires souples. Nous axons nos efforts en ce sens, mais il faut toujours aider les gestionnaires qui parfois ne s'y retrouvent pas.

Cependant, pour répondre à votre question, je vous dirai que nous n'avons pas encore atteint ces 50 p. 100.

**L'hon. Judy Sgro:** J'ai une autre question. Je voudrais aborder...  
[Français]

**La présidente:** Je suis désolée, madame Sgro, mais votre temps de parole est écoulé. À vrai dire, il vous reste environ cinq secondes.  
[Traduction]

**L'hon. Judy Sgro:** ... la question du harcèlement sexuel en milieu de travail. Pouvez-vous me résumer la politique de votre entreprise à cet égard? Avez-vous une telle politique?

**Mme Nancy Southern:** C'est la tolérance zéro.

**Mme Elyse Allan:** Nous avons également une politique de tolérance zéro et un solide mécanisme de traitement des plaintes, qui garantit l'anonymat des personnes signalant un acte répréhensible. Nous misons sur un système exhaustif et transparent.

• (1620)

**L'hon. Judy Sgro:** Très bien. Merci beaucoup.  
[Français]

**La présidente:** Je vous remercie beaucoup.

Je remercie nos deux témoins qui ont partagé avec nous des faits très intéressants. Merci beaucoup, madame Southern et madame Allan. Je vous souhaite une belle fin de journée.

Nous allons maintenant passer à notre deuxième groupe de témoins.

Nous recevons Mme Bertha Mo, de l'Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa. Nous recevons ensuite Mme Ashley Julian, de l'Assemblée des Premières Nations, qui devrait arriver d'ici peu.

Madame Mo, voici la façon dont cela fonctionne. Vous disposerez de 10 minutes, après quoi votre collègue disposera également de 10 minutes. Ensuite, nous allons passer à une période de questions.

[Traduction]

Madame Mo.

**Mme Bertha Mo (directrice, Programme de counselling, Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa):** Merci beaucoup.

Bonjour. Je vous remercie de me donner l'occasion d'exprimer notre point de vue sur l'amélioration des perspectives économiques des filles au Canada.

Je m'appelle Bertha Mo, et je suis la directrice du Programme de counselling à l'OCISO, l'Organisme communautaire des services aux immigrants d'Ottawa.

Le Canada est une terre d'accueil pour les immigrants et les réfugiés. Tous les Canadiens sont des immigrants, à l'exception de nos frères et de nos soeurs autochtones. Mes propos ne surprendront

donc personne. Au cours des 20 dernières années, la provenance des immigrants et des réfugiés a changé. Auparavant, la plupart venaient d'Europe et parlaient français ou anglais. Les choses ont changé car, depuis les 20 dernières années, la plupart des immigrants et des réfugiés ne parlent ni l'anglais ni le français.

Au cours des 34 dernières années, l'OCISO a fourni des services d'établissement et d'intégration à Ottawa. Notre mission consiste à guider les immigrants qui ont adopté le Canada comme terre d'accueil. Nous leur offrons des services novateurs répondant à leurs besoins culturels et linguistiques pour forger des liens communautaires respectueux et des partenariats ainsi que pour susciter un dialogue ouvert et une entente harmonieuse.

Au cours du dernier exercice, nous avons aidé 30 335 personnes. Nos employés et nos bénévoles parlent plus de 50 langues. Plus particulièrement, l'OCISO offre des services d'intégration communautaire; aide les immigrants à trouver un emploi; donne du soutien social aux immigrantes, aux jeunes et aux aînés; accorde de l'aide au logement et de l'aide juridique; parraine des réfugiés. L'un de nos principaux programmes est le cours d'anglais aux adultes. Nous avons également un programme de counselling clinique pour aider les personnes, les familles et les couples. Nous accordons une attention particulière aux victimes de la torture et de la guerre. Notre programme de liaison multiculturelle s'adresse aux étudiants, aux familles et aux écoles. Il y a également notre réputé programme de mentorat professionnel. Enfin, nous offrons aux nouveaux arrivants, aux Canadiens et aux étudiants l'occasion de faire du bénévolat.

Voici quelques statistiques nationales sur les immigrants et les réfugiés. En 2010, le Canada a accueilli 280 636 immigrants, dont 25 000 étaient des réfugiés. Abordons maintenant les problèmes auxquels font face les enfants et les adolescents des immigrants et des réfugiés. Allons-y de quelques généralités dans un premier temps.

Les immigrants de 18 ans et moins font face à d'énormes pressions. Ils doivent rapidement s'intégrer à la nouvelle culture, mais nous ne leur offrons pas le soutien dont eux et leurs familles ont besoin. Ils doivent reprendre leurs études très rapidement dans un système scolaire différent. Souvent, ils doivent apprendre une nouvelle langue. En outre, les adolescents doivent composer avec l'influence des camarades tout en essayant de trouver leur identité entre deux cultures. Nous savons tous que les adolescents, particulièrement les adolescents immigrants, éprouvent beaucoup de difficulté à faire la transition entre l'école et le travail.

●(1625)

Plus que les autres Canadiens de souche, les immigrants doivent franchir davantage d'obstacles pour acquérir les compétences et les connaissances dont ils ont besoin afin de faire face à la concurrence sur le marché du travail. En 2006, le taux de chômage des immigrants récents de 15 à 24 ans s'élevait à 18 p. 100, comparativement à 13,8 p. 100 pour les jeunes Canadiens d'origine. En outre, les jeunes immigrants des familles à faible revenu peuvent se sentir obligés de travailler pour augmenter le revenu familial, ce qui crée beaucoup de stress et nuit aux études. De nombreux jeunes immigrants et réfugiés travaillent à temps partiel ou à temps plein en plus de suivre des cours. Leur taux de décrochage est plus élevé. À Ottawa, 14 p. 100 des jeunes de 15 à 24 ans n'ayant pas terminé leur cours secondaire étaient des immigrants et des réfugiés, en 2006.

Il existe plusieurs façons d'aider les jeunes immigrants à poursuivre leurs études et à se trouver un emploi: offrir de l'encadrement et du tutorat à l'école; aider les parents à se trouver un emploi pour que leurs enfants puissent poursuivre leurs études; accorder des mesures de soutien du revenu aux familles de travailleurs à faible revenu; faciliter l'accès aux programmes de loisir afin que les jeunes puissent se détendre, rencontrer d'autres jeunes Canadiens, se sentir à l'aise dans la société canadienne et avoir le sentiment qu'ils en font partie. Il est tout aussi important de leur offrir de la formation, des renseignements sur le marché du travail et des programmes d'emploi.

J'ai passé beaucoup de temps dans les écoles secondaires d'Ottawa. J'ai remarqué notamment que l'accès aux orienteurs laisse vraiment à désirer. Les orienteurs sont censés non seulement aider les étudiants à bien se comporter et à réussir, mais également les renseigner sur les perspectives qui les attendent après leur cours secondaire. Si tout cela est beaucoup pour un jeune d'Ottawa, imaginez ce que vit un immigrant ou un réfugié dont la langue maternelle est ni l'anglais ni le français.

L'OCISO dispose d'un outil très efficace: le programme destiné aux jeunes immigrants et réfugiés très vulnérables. À Ottawa, environ 18 p. 100 des jeunes de 15 à 24 ans sont des nouveaux arrivants. De ce nombre, les deux tiers sont des immigrants. Avant et après leur arrivée au Canada, les immigrants vivent des expériences très stressantes, ce qui se répercute directement sur la santé et le bien-être de leurs enfants, qui ont souvent de la difficulté à s'intégrer à notre société en raison des écarts sur le plan de l'éducation, des possibilités d'emploi restreintes, de la perte de repères, des perturbations dans la vie familiale, de la pauvreté et de la discrimination. Lorsqu'ils arrivent au Canada, ces jeunes immigrants et réfugiés sont parfois l'objet de discrimination raciale, d'intimidation et de harcèlement sexuel, ce qui leur font revivre les traumatismes que leurs familles et eux peuvent avoir subis dans leurs pays d'origine déchirés par la guerre ou les conflits.

Environ 20 p. 100 des clients des programmes de counseling sont des jeunes. La même proportion d'entre eux sont des survivants de la torture ou de traumatismes causés par la guerre. Selon les agents de liaison multiculturelle de l'OCISO qui travaillent dans les écoles d'Ottawa, les jeunes immigrants et réfugiés ont le plus fort taux de suspension de l'école. Les écoles et les conseillers estiment qu'ils n'ont ni les ressources, ni les moyens, ni le mandat pour répondre correctement aux besoins complexes de ces jeunes: on ne parle pas la même langue, on manque d'expérience à cet égard et on ne possède pas le temps nécessaire pour s'attaquer à ce problème. Les directeurs, les enseignants, les orienteurs et les agents de liaison multiculturelle confirment qu'il faut appuyer le projet s'adressant à ces jeunes.

●(1630)

L'objectif consiste à aider les écoles et les fournisseurs de services à mieux protéger ces jeunes très vulnérables en leur offrant les moyens de s'intégrer sans heurt à la société canadienne et d'étudier à temps plein.

[Français]

**La présidente:** Pardonnez-moi, madame Mo, mais votre temps de parole est écoulé. Je pourrais vous laisser quelques secondes pour conclure.

[Traduction]

**Mme Bertha Mo:** Très bien.

L'OCISO travaille avec le système d'éducation pour améliorer le soutien déjà offert aux jeunes immigrants et réfugiés.

Je voudrais attirer votre attention sur un autre programme très efficace: notre programme de Mentorat d'affaires.

**La présidente:** Très rapidement.

**Mme Bertha Mo:** Dans le cadre de ce programme, des immigrants professionnels diplômés à l'étranger sont jumelés avec des diplômés canadiens dans un domaine semblable. Ensemble, ils explorent le marché du travail canadien. C'est un programme très fructueux. Récemment, nous avons reçu un petit montant pour mettre en place un programme semblable pour les jeunes.

Je vous remercie infiniment. Je suis impatiente de répondre à vos questions.

[Français]

**La présidente:** Merci beaucoup, madame Mo.

Comme notre deuxième témoin n'est pas encore arrivé, je propose qu'on commence la période des questions.

Oui, madame James?

[Traduction]

**Mme Roxanne James (Scarborough-Centre, PCC):** Ce témoin a-t-il annulé sa comparution. S'il devait arriver, disposera-t-il de 10 minutes pour sa déclaration? Que se passera-t-il?

[Français]

**La présidente:** En effet, on ne sait pas ce qui se passe en ce qui a trait à l'autre témoin. Elle est probablement en route.

[Traduction]

**Mme Roxanne James:** Merci.

[Français]

**La présidente:** On va commencer la période des questions, et lorsque l'autre témoin va arriver, on va lui accorder ses 10 minutes pour son témoignage.

Madame Young, vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

**Mme Wai Young (Vancouver-Sud, PCC):** Madame Mo, je vous remercie infiniment de votre présence parmi nous et de votre déclaration, qui a été exhaustive et intéressante.

Je connais un peu le travail de l'OCISO, ayant participé à l'élaboration de programmes d'établissement dans l'ensemble du pays. Vous avez manqué de temps tout à l'heure. Je voudrais donc vous donner l'occasion d'apporter des précisions sur le programme Mentorat d'affaires. Vous voulez donner des détails, mais vous avez manqué de temps. Je vous donne l'occasion de le faire. Dites-nous depuis quand il a été mis en oeuvre, combien de personnes en ont profité et de quelle façon vous en mesurez le succès.

**Mme Bertha Mo:** J'ai quelques notes sous les yeux.

Le programme a été mis en oeuvre il y a environ cinq ans. Nous collaborons avec 200 mentors canadiens que nous jumelons avec des immigrants diplômés à l'étranger. Nous essayons de trouver des mentors travaillant dans un domaine semblable ou un emploi analogue. Le mentor donne les renseignements sur le marché du travail canadien, la culture du milieu, les occasions de réseautage et les stratégies de recherche d'emploi. Plus de 60 p. 100 des mentorés se trouvent un emploi dans leur domaine et 15 p. 100 suivent des cours de perfectionnement en vue de se trouver un emploi.

À l'OCISO, nous faisons beaucoup de mentorat de façon spontanée. L'autre jour, je parlais à une de mes collègues au sujet de sa collectivité birmane. Cette collègue collabore au programme de counselling collectif. On nous dit que les programmes de counselling collectif ou individuel n'intéressent pas les nouveaux arrivants. Je me posais donc des questions. Voici ce que ma collègue m'a répondu: « Écoute, vous avez tous ces diplômés universitaires. Prends l'exemple de Renée. Elle détient une maîtrise et travaille pour vous depuis cinq ans. Il y a Christy et Chris ainsi que tous ces diplômés universitaires. Ils ont réussi. ils ont suivi un stage chez vous et ils animent vos groupes de soutien. Je veux que les enfants passent de 8 à 14 semaines avec vos stagiaires. Ce sont des mentors. Pour vous, vous ne faites pas du de counselling collectif. C'est du mentorat collectif. »

Sa réponse m'a ébahie... Bon nombre de nos programmes s'adressant à des groupes de réfugiés et d'immigrants particuliers, nous avons pu les modifier et offrir des services que nous n'aurions pu imaginer. En fait, le programme s'adressant aux jeunes immigrants et réfugiés de la rue porte en fait le titre de Cheminements de carrière. Comme il s'agit de jeunes très vulnérables, nous ne voulons pas les stigmatiser en disant que ce que nous faisons vraiment, c'est du counselling en matière de santé mentale.

• (1635)

**Mme Wai Young:** Madame Mo, je voudrais savoir s'il est possible d'appliquer votre programme fructueux à un groupe d'âge plus jeune, car notre étude porte sur l'amélioration des perspectives économiques des filles au Canada. Nous ne visons peut-être pas celles qui ont fini l'université. Que faut-il faire pour intervenir à un âge plus précoce et aider les filles?

**Mme Bertha Mo:** Veuillez m'excuser. Je parlais de deux programmes différents. Le programme Mentorat d'affaires s'adresse aux adultes, mais le programme des jeunes immigrants et réfugiés vise les enfants de 13 à 18 ans fréquentant l'école.

**Mme Wai Young:** Pourriez-vous nous donner plus de détails sur ce programme?

**Mme Bertha Mo:** Jusqu'à présent, nous avons établi une collaboration avec quatre écoles secondaires. Notre programme vise les jeunes très vulnérables, ceux qui sont susceptibles d'abandonner les études et ceux qui se battent à l'école. Il s'adresse aux garçons et aux filles. Le groupe se rencontre pendant 10 à 14 semaines.

On recrée au sein du groupe l'ambiance qu'on retrouve dans un milieu de travail canadien. Un horaire est établi. Un des enfants a reçu la formation. Il convoque le groupe le moment venu. Il y a un chronométrateur et un facilitateur. On aborde diverses questions: horaire, gestion des conflits, rédaction de curriculum vitae et conseils pour se présenter à une entrevue d'emploi.

Pendant ces 14 semaines, les membres de diverses professions s'adressent aux jeunes pour leur parler de leur milieu de travail.

**Mme Wai Young:** Pour gagner du temps, madame Mo, pourriez-vous nous dire quelle est la proportion garçons-filles? Est-ce 50-50, 60-40?

**Mme Bertha Mo:** Il y a un peu plus de garçons que de filles, parce que le financement...

**Mme Wai Young:** D'accord, nous n'avons pas besoin de ce renseignement.

**Mme Bertha Mo:** D'accord.

**Mme Wai Young:** Toujours pour gagner du temps, mon autre question porte sur la perspective féminine. Quels résultats avez-vous constatés dans cette perspective. Que pourrions-nous faire en tant que gouvernement ou par le truchement de programmes sur la condition féminine pour appuyer la réussite chez les filles? Trouvez-vous qu'elles réussissent aussi bien que les garçons en suivant le programme? Y a-t-il des indicateurs particuliers que nous devrions connaître?

• (1640)

**Mme Bertha Mo:** Les filles s'intéressent beaucoup aux relations entre les gens. Nous essayons donc de faire en sorte que le profil du facilitateur soit adapté à celui des filles ou des garçons.

[Français]

**La présidente:** Je dois vous arrêter ici, madame Mo, car le temps de parole de Mme Young est écoulé.

Nous passons maintenant à Mme Day.

Vous disposez de sept minutes.

**Mme Anne-Marie Day (Charlesbourg—Haute-Saint-Charles, NPD):** Je suis contente de pouvoir vous parler. Bienvenue chez nous et merci de votre exposé.

J'ai plusieurs questions à vous poser. Notre étude porte sur les jeunes filles et les femmes. Parmi la clientèle que vous desservez, qui est composée de personnes immigrantes, quel est le pourcentage de jeunes filles et de femmes par rapport aux garçons? Est-ce 50 p. 100?

[Traduction]

**Mme Bertha Mo:** Dans notre clientèle immigrante, les femmes sont plus nombreuses que les hommes, parce que les premières demandent plus facilement de l'aide que les seconds.

J'ai un programme pour les femmes immigrantes qui reprend la technologie iSisters. Nous leur offrons deux niveaux de formation informatique et les cours ont un vif succès.

[Français]

**Mme Anne-Marie Day:** Je m'intéresse particulièrement aux relations et aux interrelations. Les jeunes femmes qui bénéficient de vos services subissent-elles une certaine forme de violence? Sont-elles discriminées par rapport aux autres Canadiennes?

[Traduction]

**Mme Bertha Mo:** Oui, elles le sont. En fait, l'une des raisons pour lesquelles nous avons formé des groupes est que les étudiantes se sentaient isolées. Il y a une forme subtile d'intimidation et de racisme. Vous voyez que les gens ne se mélangent pas beaucoup et que les étudiantes se sentent isolées. Dans une école, par exemple, nous avons un groupe composé majoritairement de jeunes filles népalaises. Leur connaissance de l'anglais était tellement limitée que les enseignants avaient du mal à communiquer avec elles. Elles n'avaient donc personne pour les écouter, personne à qui se confier.

[Français]

**Mme Anne-Marie Day:** Est-ce qu'elles subissent des violences...

**La présidente:** Madame Day, je m'excuse de vous interrompre. Permettez-vous qu'on arrête le chronomètre et qu'on revienne à vous après le témoignage de notre témoin qui vient juste d'arriver?

**Mme Anne-Marie Day:** Avec plaisir, madame la présidente.

**La présidente:** Il va vous rester quatre minutes et demie. Ainsi, vous aurez la possibilité de poser des questions à l'autre témoin également, si vous le voulez.

Bonjour, madame Julian, de l'Assemblée des Premières Nations. Nous vous attendions. Soyez la bienvenue.

Nous vous accordons 10 minutes pour faire votre témoignage. Ensuite, nous allons continuer notre période de questions.

La parole est à vous. Vous disposez de 10 minutes.

**Mme Ashley Julian (membre, Conseil de la jeunesse, Assemblée des Premières Nations):** Merci.

Bonjour. *Kwe*.

[Traduction]

*Wela'lin* d'inviter l'Assemblée des Premières nations à comparaître.

[*Le témoin s'exprime dans sa langue maternelle.*]

Je m'appelle Ashley Julian et je suis une Micmac de la collectivité de la Première nation d'Indian Brook, en Nouvelle-Écosse. Je m'adresse à vous au nom du représentant, pour la Nouvelle-Écosse et Terre-Neuve, du Conseil national des jeunes de l'Assemblée des Premières nations.

L'Assemblée est une organisation politique nationale représentant les citoyens des Premières nations au Canada. Son rôle est de promouvoir les priorités et les objectifs fixés par les chefs des Premières nations.

Le Conseil national des jeunes de l'Assemblée des Premières nations a été créé en vertu d'une charte. Son rôle est de représenter les perspectives des jeunes des Premières nations dans tous les domaines politiques, sociaux, économiques, culturels et traditionnels.

Je commencerai mon exposé en vous disant combien j'apprécie l'étude que le comité a entreprise. Trop souvent, l'élaboration de politiques néglige les premières étapes de la vie et se concentre sur les problèmes après qu'ils se manifestent au lieu d'en comprendre les causes et d'en planifier des issues plus heureuses.

J'ai recensé trois grandes priorités en vue de renforcer la prospérité économique des filles des Premières nations; ce sont l'éducation, l'emploi et la sécurité.

Tout d'abord, les enfants des Premières nations méritent une éducation de qualité. Or, depuis 1996, on constate une baisse de 2 p. 100 dans les budgets annuels des programmes, y compris les

programmes d'éducation, du ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien. Le financement n'a donc suivi ni l'inflation ni la croissance démographique. Selon l'Assemblée des Premières nations, l'écart de financement entre les écoles des Premières nations et celles des autres enfants serait de 3 800 \$ par enfant.

Du seul fait de leur naissance, les enfants des Premières nations doivent s'attendre à une éducation de moindre qualité que celle des autres Canadiens. Cela est inacceptable. L'amélioration des perspectives économiques des filles des Premières nations exige un financement juste et équitable de leurs écoles. Les filles des Premières nations ont des cheminements d'apprentissage différents de ceux de leurs consœurs au Canada. Chez elles, la principale raison de l'abandon scolaire sont les soins familiaux qu'elles doivent assumer, que ce soit pour leurs propres enfants ou d'autres membres de la famille, et les difficultés que connaissent les ménages.

En 2006, 20 p. 100 des femmes des Premières nations âgées de plus de 15 ans étaient chefs de famille monoparentale, comparés à 8 p. 100 chez les autres Canadiennes. S'agissant des mères adolescentes, le pourcentage était respectivement d'environ 12 p. 100 chez les premières et de 1,3 p. 100 chez les secondes. La maternité précoce et les soins à donner expliquent les taux plus élevés d'abandon scolaire. Avec de l'aide, ces filles peuvent souvent réintégrer plus tard dans leur vie le système scolaire. Les collectivités des Premières nations ont donc besoin de programmes souples et de services de garde d'enfants.

La National Association of Indigenous Institutes of Higher Learning donne un excellent exemple de ces pratiques prometteuses. L'association a été créée ces dernières années pour répondre aux besoins de programmes postsecondaires mieux adaptés à une clientèle autochtone, et notamment de filles. Ces établissements d'enseignement supérieur sont une solution de rechange aux universités et aux collèges provinciaux. Leurs programmes s'inscrivent dans une perspective autochtone et portent notamment sur la connaissance de l'identité et de la langue. Nombre de ces instituts sont situés dans les collectivités des Premières nations, ce qui en facilite l'accès aux étudiants qui vivent dans les régions éloignées; mais on en trouve aussi dans les grands centres urbains.

Les filles des Premières nations doivent avoir les outils et les ressources nécessaires pour prendre une part active dans l'économie de marché. Mais on doit aussi les aider à apprendre et à comprendre les rôles, responsabilités, langues et cultures propres à leurs traditions.

D'importantes études menées par Chandler et Lalonde ont montré comment la continuité culturelle est un facteur de réduction du suicide chez les jeunes. Le fait de redynamiser ou d'appuyer activement l'apprentissage et les transferts culturels peut accroître la résilience et la confiance en soi, qui sont des facteurs de réussite économique et sociale.

Je vais maintenant parler de l'emploi.

• (1645)

Vous connaissez sans doute la Stratégie de formation pour les compétences et l'emploi destinée aux autochtones, ou SFCEA. Dans le cadre de la stratégie, on offre aux Premières nations des emplois, dont beaucoup visent particulièrement les jeunes, le rattrapage et l'appui à la transition.

Un exemple particulier de ce programme est offert par le Caldwell First Nation Employment and Training Office, qui est situé dans le sud de l'Ontario. Grâce à lui, une de nos jeunes clientes, Samantha, a pu trouver son premier emploi d'été. Le bureau l'a aidée à préparer son curriculum vitae et a offert la subvention qui a permis de créer des emplois au parc national de la Pointe-Pelée. Samantha a terminé l'université, repris des études et a maintenant obtenu un diplôme collégial. Elle vient juste de décrocher l'emploi de ses rêves: Ranger dans un parc de l'Alberta. Une fois de plus, le bureau a payé son voyage à Edmonton où elle a eu une entrevue, l'appuyant ainsi dans sa quête d'emploi.

La SFCEA souligne l'importance d'aider les jeunes gens et jeunes filles comme Samantha à créer des liens. Combiné au mentorat et aux rôles de modèles qui sont présentés, un tel appui est très utile aux filles des Premières nations. Malheureusement, ils ne sont pas toujours disponibles à cause des changements dans le financement.

J'aimerais parler finalement d'un obstacle crucial à la prospérité économique des filles des Premières nations, l'insécurité. La violence et l'insécurité auxquels font face les filles et les femmes des Premières nations sont bien connues dans ces collectivités, et elles sont d'ailleurs documentées par votre étude précédente. Il est extrêmement difficile pour elles de réaliser leur plein potentiel, économique ou autre, en étant aussi exposées à subir de la violence physique ou morale, ou à en être témoin.

Comme l'indique le rapport intérimaire de l'étude du comité sur la violence faite aux femmes autochtones, il faut mettre bien davantage l'accent sur la prévention de la violence familiale, la lutte contre l'intimidation et la réduction des activités des gangs.

En conclusion, si les filles des Premières nations restent désavantagées par rapport à leurs consoeurs canadiennes, les gains qu'elles ont acquis en quelques générations sont vraiment source d'espoir. Un exemple des débouchés éducatifs offerts aux jeunes filles des Premières nations se trouve au Coady Institute, de l'université Saint François-Xavier en Nouvelle-Écosse. Cette institution postsecondaire enseigne aux jeunes femmes autochtones les compétences, les rôles et les responsabilités en leadership.

L'éducation commence à donner d'excellents résultats pour les peuples des Premières nations, mais le taux et le rythme du changement doivent s'accélérer, car il est tout simplement inacceptable de laisser pour compte les enfants des Premières nations.

Certaines mesures peuvent améliorer concrètement les perspectives économiques des filles des Premières nations, notamment des services de garde d'enfant adaptés aux collectivités urbaines et rurales; le mentorat et les échanges dans les domaines des économies formelles, du perfectionnement professionnel, des langues indigènes et des pratiques traditionnelles; un meilleur soutien pour prévenir la violence et le recrutement au sein de gangs de rue, et pour mettre sur pied des programmes de réintégration et de lutte contre l'intimidation.

Je vous remercie de m'avoir donné la possibilité de témoigner. *Wela'lin.*

• (1650)

[Français]

**La présidente:** Merci beaucoup, madame Julian.

Nous allons poursuivre notre période de questions.

Madame Day, il vous reste quatre minutes et demie.

**Mme Anne-Marie Day:** Merci, madame la présidente.

Je vais partager mon temps de parole avec Mme Freeman. Je vais poser une dernière question à Mme Mo. Je serai brève.

Dans votre témoignage, il a été question des 50 langues parlées dans votre communauté, notamment par les jeunes qui suivent ce programme de counseling. J'imagine que vous avez une équipe de bénévoles qui permet de communiquer avec ces jeunes.

Selon vous, en ce qui a trait à l'immigration, serait-il important que le gouvernement fasse quelque chose, intervienne pour aider les communautés?

[Traduction]

**Mme Bertha Mo:** Pour aider les communautés à... Pourriez-vous finir la phrase?

[Français]

**Mme Anne-Marie Day:** Pour aider vos jeunes, les jeunes filles surtout. Vous avez une équipe de garçons et de jeunes filles. Serait-il important qu'on intervienne pour aider à l'intégration de ces jeunes?

[Traduction]

**Mme Bertha Mo:** Absolument, puisque nous les avons amenés ici. Le gouvernement les a amenés ici aux termes de ses politiques sur l'immigration, politiques que nous utilisons pour bâtir le Canada. Nous ne devrions pas abandonner ces gens après les avoir amenés ici, que ce soit pour des raisons économiques ou humanitaires.

[Français]

**Mme Anne-Marie Day:** Je vous remercie.

Madame Freeman, je vous cède la parole.

[Traduction]

**Mme Mylène Freeman (Argenteuil—Papineau—Mirabel, NPD):** J'aimerais remercier les deux témoins. C'est vraiment un plaisir de vous avoir.

Mes questions s'adressent à Mme Ashley Julian.

Le comité ne cesse d'entendre que le sous-financement de l'éducation des Premières nations est un problème chronique. Nous constatons que ce sous-financement est grave. Or c'est une responsabilité qui relève entièrement du fédéral. Pouvez-vous élaborer sur les mesures à prendre? Quelle est la situation? On ne cesse de nous dire que c'est l'un des obstacles majeurs parmi d'autres, mais l'un des pires.

**Mme Ashley Julian:** C'est une excellente question, merci.

Là encore, selon ma propre expérience du contrôle de l'éducation par les Premières nations, l'assemblée a vraiment essayé d'offrir plus de débouchés dans les collectivités, mais aussi dans les centres urbains. Étant donné l'accroissement de la population autochtone, on doit trouver quelque chose de plus adapté aux besoins des filles. Je constate en outre qu'il y a une barrière culturelle et linguistique qui sépare le système éducatif et nos modes d'apprentissage traditionnels au niveau de la collectivité.

Je trouve que le Coady International Institute, qui est ouvert à toutes les Canadiennes, en est un bon exemple. Je crois que des partenariats avec les universités permettront d'offrir plus de débouchés dans ces domaines.

Nous pouvons par ailleurs communiquer au comité certaines de nos études qui vous fourniront des réponses plus détaillées à vos questions.

•(1655)

**Mme Mylène Freeman:** Le comité vous en serait très reconnaissant.

Est-ce que les programmes aux niveaux élémentaire et secondaire conviennent au plan culturel, ou font-ils aussi partie du problème?

**Mme Ashley Julian:** La réponse serait non. Nous cherchons à ce que les programmes soient plus sensibles à la culture. Dans la région de l'Atlantique, par exemple, région que je représente, nos écoles se penchent sur ce que l'on appelle le programme tipi, que l'on utilise essentiellement à l'école élémentaire. Les enfants regardent à l'intérieur du wigwam et voient comment les cérémonies d'apprentissage se déroulent autour du cercle d'influences. Mais on utilise aussi d'autres éléments du programme: l'anglais, les langues et l'intégration des possibilités et responsabilités ménagères. Je crois que le type d'apprentissage est différent pour les jeunes et les filles autochtones qui grandissent.

[Français]

**La présidente:** Je dois vous arrêter ici, madame Julian. J'en suis désolée.

Nous allons maintenant passer du côté conservateur.

Monsieur Albas, vous disposez de sept minutes.

[Traduction]

**M. Dan Albas (Okanagan—Coquihalla, PCC):** En fait, je pense que j'ai laissé passer mon tour.

[Français]

**La présidente:** D'accord.

Madame Bateman, vous disposez de sept minutes.

**Mme Joyce Bateman (Winnipeg-Centre-Sud, PCC):** Je vous remercie.

[Traduction]

Je vous remercie beaucoup toutes les deux d'être venues témoigner. Vos perspectives sont très importantes pour nous.

Pour commencer, j'aurai quelques questions précises à poser à Mme Mo.

Pardonnez-moi, madame, mais je viens du Manitoba. Je représente la circonscription de Winnipeg-Centre-Sud. Votre organisme me fascine, mais nous faisons les choses un peu différemment. Je veux simplement comprendre. Avez-vous un financement quelconque du gouvernement fédéral?

**Mme Bertha Mo:** L'OCISO oui, mais pas pour le programme de counselling.

**Mme Joyce Bateman:** Quel pourcentage de votre financement provient du gouvernement fédéral?

•(1700)

**Mme Bertha Mo:** Probablement 75 p. 100.

**Mme Joyce Bateman:** Probablement 75 p. 100 de votre financement provient du gouvernement fédéral, c'est intéressant.

Vous voyez, nous changeons en fait notre façon de faire les choses au Manitoba parce que, dans le système ontarien, je crois, et en fait dans les 10 provinces, le programme est structuré de façon très différente. Nous ne facturons pas à nos clients les services de counselling. En fait, nous aidons nos clients. Au Manitoba, nous avons une contribution de 36,5 millions de dollars du gouvernement fédéral, par rapport à environ un million de dollars, je crois, pour celle de la province. Je pourrais consulter ma collègue à ce sujet, mais je crois qu'elle n'est plus ici.

La province et le gouvernement fédéral oeuvrent en partenariat, même si nous assumons 97,5 p. 100 de la facture. Nous ne facturons pas les services de counselling aux réfugiés. Nous les leur offrons bien volontiers et le gouvernement fédéral subventionne diverses organisations. La province organisera un groupe scolaire. Lorsque je travaillais pour le conseil scolaire, nous aidions régulièrement les gens à programmer l'apprentissage de l'anglais. Je suis tout simplement très curieuse de savoir pourquoi vous facturez les gens pour des services qui leur sont offerts gratuitement dans d'autres provinces conformément d'ailleurs, je crois, à l'intention du gouvernement fédéral.

Lorsque nous accueillons des gens dans le pays, nous voulons leur donner les outils qui leur permettront de réussir, car leur réussite rejaille sur nous. Je vous serais donc très reconnaissante de m'expliquer votre structure.

**Mme Bertha Mo:** L'OCISO ne facture pas les services de counselling.

**Mme Joyce Bateman:** Je lis ici, et je cite: « Frais calculés selon une échelle progressive mais renoncés si votre salaire est limité. »

**Mme Bertha Mo:** C'est exact.

**Mme Joyce Bateman:** Si vous voulez un rendez-vous ou être adressé ailleurs, vous pouvez prendre contact avec quelqu'un, mais si vous voulez être adressé ailleurs... J'aimerais comprendre; je ne comprends pas.

**Mme Bertha Mo:** Il y a à peu près cinq ans, le conseil d'administration a demandé aux responsables du programme de counselling de se comporter comme une entreprise sociale. On voulait dire par là qu'il fallait financer le programme en facturant les gens capables de payer.

La façon dont cela fonctionne... Nous avons, par exemple, en ce moment une famille du Sri Lanka dont les deux enfants vivent chez leur tante...

**Mme Joyce Bateman:** Avant d'entrer dans les détails de cet exemple, combien de clients avez-vous au service de counselling, et combien globalement? Tout ce qui m'intéresse, c'est un chiffre approximatif, qui me donnera une idée de la taille de l'activité.

**Mme Bertha Mo:** L'organisme dessert 30 000 personnes.

**Mme Joyce Bateman:** Vous avez 30 000 personnes par an.

**Mme Bertha Mo:** Oui.

**Mme Joyce Bateman:** Votre clientèle se renouvelle chaque année?

**Mme Bertha Mo:** Pas nécessairement.

**Mme Joyce Bateman:** Vous pourriez avoir aidé quelqu'un en 1985 et l'avoir revu une fois par an jusqu'en...

**Mme Bertha Mo:** Oui, de 10 à 12 fois...

**Mme Joyce Bateman:** Combien de nouvelles personnes aidez-vous en un an?

**Mme Bertha Mo:** Je ne sais pas. Tout ce que je peux vous dire c'est le nombre de nouveaux clients que le programme de counselling accueille en un an.

**Mme Joyce Bateman:** Combien de nouveaux clients le programme de counselling...

**Mme Bertha Mo:** Environ 500.

**Mme Joyce Bateman:** Combien en facturez-vous?

**Mme Bertha Mo:** Quatre-vingt-quinze pour cent de nos clients ne peuvent pas payer; il en reste donc 5 p. 100 ou moins.

**Mme Joyce Bateman:** D'accord, vous facturez 5 p. 100 de vos clients.

**Mme Bertha Mo:** Oui, 5 p. 100 ou moins.

**Mme Joyce Bateman:** Je suppose...

**Mme Bertha Mo:** Puis-je ajouter, sans entrer dans les détails de...

**Mme Joyce Bateman:** En fait, je suis très curieuse de connaître les détails.

**Mme Bertha Mo:** Je vais vous parler de l'Ontario.

**Mme Joyce Bateman:** Je suis ici pour m'informer du programme. Le comité a un mandat et ce mandat ne concerne pas l'Ontario. Il concerne l'aide que l'on apporte aux jeunes femmes pour qu'elles réussissent au plan économique. J'aimerais beaucoup savoir comment vous vous y prenez pour aider les jeunes femmes à réussir dans le milieu économique qui est le leur. Et comme je l'ai dit, lorsque nous aidons des immigrants ou des réfugiés à réussir, nous en profitons tous. C'est comme cela que notre pays a été bâti.

**Mme Bertha Mo:** Je suis tout à fait d'accord.

**Mme Joyce Bateman:** C'est sur ce sujet que doivent porter nos commentaires.

**Mme Bertha Mo:** Le counselling est considéré comme un service de santé en Ontario et comme tel, il relève de la province.

**Mme Joyce Bateman:** Et j'ajouterais qu'il est financé grâce à une augmentation annuelle de 6 p. 100 de la subvention fédérale, pour envisager la chose de façon globale. Nous sommes ici pour aider tout le monde et nous ne voulons pas penser de façon compartimentée.

Pour pouvoir aider gratuitement 95 p. 100 des gens, nous devons facturer le système de santé pour obtenir un rendez-vous. Est-ce que le chargé de formation clinique a besoin d'un rendez-vous?

**Mme Bertha Mo:** Non, non...

**Mme Joyce Bateman:** Parce que c'est écrit en toutes lettres dans votre brochure, madame, et je cite: « Pour fixer un rendez-vous ou pour référer quelqu'un, veuillez contacter: Carmen Gloria... » qui est M.Ed., OACCPP.

**Mme Bertha Mo:** Oui, c'est une maîtrise en counselling. C'est une conseillère clinicienne certifiée.

[Français]

**La présidente:** Votre temps de parole est écoulé, madame Bateman.

**Mme Joyce Bateman:** Oh, quel dommage!

**La présidente:** S'il y a des questions vraiment pointues dont vous aimeriez traiter avec le témoin, vous pourriez toujours en discuter à la fin du comité.

**Mme Joyce Bateman:** Oui, je vous remercie. Est-ce que le comité peut demander des détails?

●(1705)

**La présidente:** Oui. Le comité a toujours la possibilité de soumettre par écrit des questions à la greffière, après une séance de comité. La greffière s'occupera alors de correspondre avec le témoin.

**Mme Joyce Bateman:** Mme Mo va donc préparer les détails et les présenter à la greffière, à l'intention de tous les membres du comité. Est-ce bien ça?

**La présidente:** Vous préciserez à la greffière ce que vous voulez savoir exactement.

**Mme Joyce Bateman:** Je vous remercie, madame.

**La présidente:** Nous allons maintenant passer de l'autre côté.

Madame Sgro, vous avez la parole.

[Traduction]

**L'hon. Judy Sgro:** Merci beaucoup.

Nous sommes très heureux de vous accueillir toutes les deux et nous vous remercions pour le bon travail que vous accomplissez au sein de vos organisations.

Madame Julian, que pourrait faire le comité concrètement pour aider les jeunes et les femmes qui font appel à votre organisation?

**Mme Ashley Julian:** De façon concrète, parmi les trois priorités dont j'ai parlé, vous pourriez les aider en ce qui concerne l'emploi, afin qu'elles réussissent sur le plan économique dans la société d'aujourd'hui. Il faudrait notamment des types de financement qui favorisent davantage les compétences autochtones, des stratégies de formation à l'emploi développées en fonction de l'élaboration des programmes.

**L'hon. Judy Sgro:** Nous nous employons à atteindre notre objectif d'aider les jeunes femmes sur le plan économique.

**Mme Ashley Julian:** Oui, et l'Assemblée des Premières Nations a d'autres informations, mis à part les trois éléments que nous avons ici. Nous avons tellement de demandes de la part des 633 collectivités des Premières nations que nous pouvons vous fournir des liens directs pour répondre à votre question, pour faire un suivi. Aimerez-vous cela?

**L'hon. Judy Sgro:** D'où vient votre financement?

**Mme Ashley Julian:** Notre financement vient du gouvernement fédéral, et les partenariats que nous établissons visent à concentrer nos efforts sur l'éducation, l'emploi et la sécurité des jeunes filles.

**L'hon. Judy Sgro:** Madame Mo, je voudrais vous poser la même question. Selon vous, que pourrions-nous faire concrètement pour aider les jeunes et les femmes au sein de la communauté des immigrants?

**Mme Bertha Mo:** Vous pourriez financer davantage de travaux de recherche sur le fonctionnement du système d'éducation pour les nouveaux arrivants. Par exemple, à Ottawa, il n'y a que trois écoles qui offrent des cours de lecture et d'écriture de l'anglais et des cours d'anglais langue seconde; les jeunes doivent donc faire un trajet d'une heure et demie tous les matins pour se rendre à l'école. Cela ne fonctionne pas. Il nous faut davantage de ces cours.

De plus, il faudrait absolument améliorer la formation scolaire. Je suis un peu étonnée que nos enseignants ne connaissent pas mieux les tendances de mondialisation et les questions liées à l'immigration et aux réfugiés. L'OCISO, mon programme, offre du perfectionnement professionnel aux enseignants. C'est un service supplémentaire que nous offrons gratuitement.

**L'hon. Judy Sgro:** Madame Mo, quel est le pourcentage des immigrants et des réfugiés qui se tournent vers votre organisme?

**Mme Bertha Mo:** Environ 25 p. 100 sont des réfugiés.

**L'hon. Judy Sgro:** Et pour ce qui est de la tranche restante de 75 p. 100, quel genre d'aide ces personnes viennent-elles vous demander?

**Mme Bertha Mo:** Les possibilités d'emploi pour les professionnels formés à l'étranger et les autres immigrants adultes sont franchement déplorables. Les immigrants travaillent souvent à temps partiel et dans des postes subalternes. Bon nombre d'entre elles ne travaillent pas. Elles viennent consulter lorsqu'elles n'ont pas d'emploi ou qu'elles sont sous-employées. Lorsqu'un nouvel arrivant se trouve dans une telle situation, même durant six mois, il devient déprimé avant la fin de la première année. Bon nombre d'entre eux font alors appel à nous.

Comme je l'ai dit, notre programme de mentorat d'affaires pour les professionnels formés à l'étranger est l'un de nos meilleurs programmes, et il ne cesse de croître.

Il y a aussi d'autres problèmes, tels que la violence, la difficulté de trouver un logement, les problèmes liés aux adolescents qui ne réussissent pas bien à l'école, et la confiance culturelle. Le profil démographique de nos administrateurs scolaires et de nos enseignants ne change pas comparativement à la nouvelle population d'Ottawa; il y a donc beaucoup d'obstacles linguistiques et culturels lorsque les parents tentent de communiquer avec l'administration scolaire.

• (1710)

**L'hon. Judy Sgro:** Lorsqu'une famille vient consulter, combien de temps doit-elle attendre, en général, pour obtenir un rendez-vous à l'OCISO?

**Mme Bertha Mo:** Cela peut prendre de cinq semaines à deux mois, selon la langue.

**L'hon. Judy Sgro:** Combien de conseillers travaillent dans votre organisme?

**Mme Bertha Mo:** Dix, mais la plupart travaillent à temps partiel. Nous avons 5,5 ETP. Comme je l'ai dit, nous n'obtenons rien du gouvernement fédéral pour le programme de counselling. Nous recevons du financement de la Ville d'Ottawa, de Centraide et de fondations, et seulement parce que c'est considéré comme un service de santé, qui relève de la province.

**L'hon. Judy Sgro:** Vous avez donc cinq employés à temps plein?

**Mme Bertha Mo:** C'est 5,5 équivalents temps plein.

**L'hon. Judy Sgro:** Équivalents temps plein.

**Mme Bertha Mo:** Cela veut dire que la plupart des membres de l'équipe travaillent à temps partiel.

**L'hon. Judy Sgro:** Cela doit être vraiment difficile de répondre aux besoins des nombreuses personnes qui frappent à votre porte.

**Mme Bertha Mo:** Tout à fait. Nous offrons aussi la formation clinique pour les travailleurs sociaux, les internes et les psychologues qui souhaitent travailler auprès des immigrants et des réfugiés.

**L'hon. Judy Sgro:** Je vous suis très reconnaissante du bon travail que vous accomplissez à ce chapitre, car je sais que les besoins sont immenses.

**Mme Bertha Mo:** Merci.

**L'hon. Judy Sgro:** Il n'y a vraiment pas assez d'organisations comme la vôtre dans la région d'Ottawa.

Merci.

[Français]

**La présidente:** Merci, madame Sgro.

Nous sommes rendus à Mme James. Il nous reste deux minutes.

Y a-t-il des questions que vous voulez poser dans ce court laps de temps?

[Traduction]

**Mme Roxanne James:** Oui, je peux parler et poser des questions durant deux minutes. Merci.

Je tiens aussi à remercier nos deux témoins.

Je vais adresser mes questions à Mme Mo.

Soit dit en passant, je siège également au Comité de la citoyenneté et de l'immigration, et j'ai bien aimé vos observations au sujet du paysage changeant de l'immigration au Canada, par rapport à il y a 20 ans.

À l'autre comité auquel je siège, dans toutes les études que nous avons réalisées, il y a des mots clés qui reviennent toujours: on dit que l'intégration à la société canadienne est le secret de la réussite pour les nouveaux immigrants.

Je crois que vous avez vous-même mentionné dans votre témoignage qu'une personne incapable de parler l'une des deux langues officielles du Canada, soit l'anglais ou le français, se trouve confrontée à un obstacle important. Cela correspond à ce que j'entends lorsque je siège à mon autre comité, c'est-à-dire que pour réussir au Canada, il est essentiel qu'une personne puisse s'intégrer très rapidement, trouver un emploi et remettre à la société canadienne ce qu'elle lui a donné. Je vous remercie de vos observations à ce sujet.

Puisque notre objectif est d'examiner ce que nous pouvons faire pour encourager les femmes à occuper des postes de responsabilité et pour assurer leur prospérité économique, entre autres, en ce qui concerne les enfants immigrants que votre organisation a aidés, voyez-vous une différence dans les taux de succès des enfants immigrants selon le sexe, donc des garçons par rapport aux filles?

**Mme Bertha Mo:** Malheureusement, beaucoup de garçons immigrants ou réfugiés ont des démêlés avec la justice. Dans le cadre de notre travail, nous sommes souvent appelés à témoigner ou à représenter les parents au comité de la justice et de la santé mentale.

À Ottawa, si vous avez moins de 18 ans, que vous commettez une infraction sans que quelqu'un ne soit blessé grièvement et que vous avez vécu une situation dans laquelle vous avez peut-être subi des traumatismes ou de la torture, ce comité, auquel siège un psychiatre, peut en quelque sorte faire reporter votre incarcération dans le...

• (1715)

[Français]

**La présidente:** Excusez-moi, madame Mo, mais je dois vous interrompre. On a...

[Traduction]

**Mme Roxanne James:** Puis-je obtenir la réponse?

Êtes-vous en train de dire que les garçons immigrants sont plus enclins à la violence? Je voulais vous poser une question sur la violence au foyer dans le cas des filles qui réussissent plus tard dans la vie. Est-ce ce que vous dites?

**Mme Bertha Mo:** Je dirais qu'il est davantage question des garçons réfugiés, car ils ont souvent subi des traumatismes et de la torture durant plusieurs années et ils étaient démunis. Bon nombre d'entre eux vivent dans une famille monoparentale, habituellement avec leur mère. Étant donné leurs antécédents, la violence est le seul moyen qu'ils connaissent de régler les conflits et les échecs, notamment à l'école.

Il y a aussi passablement de violence liée aux gangs à Ottawa, et elle est souvent perpétrée par des garçons réfugiés.

[Français]

**La présidente:** C'est extrêmement intéressant, mais je dois malheureusement vous interrompre, madame Mo. Nous allons devoir aller voter à la Chambre d'une minute à l'autre.

C'est ce qui met fin à la séance d'aujourd'hui. Je vous remercie de nous avoir consacré ce temps et je vous souhaite une excellente fin de journée.

La séance est levée.

---







**POSTE  MAIL**

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Port payé

Postage paid

**Poste-lettre**

**Lettermail**

**1782711  
Ottawa**

*En cas de non-livraison,  
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à :  
Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5*

*If undelivered, return COVER ONLY to:  
Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5*

Publié en conformité de l'autorité  
du Président de la Chambre des communes

### PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

On peut obtenir des copies supplémentaires en écrivant à : Les Éditions et Services de dépôt  
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada  
Ottawa (Ontario) K1A 0S5  
Téléphone : 613-941-5995 ou 1-800-635-7943  
Télécopieur : 613-954-5779 ou 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : <http://www.parl.gc.ca>

Published under the authority of the Speaker of  
the House of Commons

### SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Additional copies may be obtained from: Publishing and Depository Services  
Public Works and Government Services Canada  
Ottawa, Ontario K1A 0S5  
Telephone: 613-941-5995 or 1-800-635-7943  
Fax: 613-954-5779 or 1-800-565-7757  
publications@tpsgc-pwgsc.gc.ca  
<http://publications.gc.ca>

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: <http://www.parl.gc.ca>